



MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES DREAL

*accélératrices de la transition
écologique au service
des territoires et
des citoyens*



Le rôle des DREAL

Les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) sont des services de l'État en région. Elles mettent en œuvre les politiques publiques des ministères en charge de l'Aménagement du territoire, de la Transition écologique et de l'Énergie. Leurs objectifs sont fixés conjointement par les ministères et les préfets. Leur mission : accélérer la transition écologique sur les territoires.

En lien avec les autres services de l'État et en partenariat avec les collectivités, les professionnels, les industriels et les associations, elles adaptent les grandes orientations nationales aux spécificités des territoires.

Présentes en France hexagonale et dans les outre-mer, elles interviennent sur des sujets variés comme **l'énergie, le logement, les transports, la préservation des milieux naturels ou encore la prévention des risques**. Elles incarnent ainsi la présence territoriale des ministères.

LES SPÉCIFICITÉS EN OUTRE-MER

- **Un périmètre élargi**, adapté aux défis locaux, comme la résilience climatique ou la réduction de la dépendance aux importations.
- **Un rôle renforcé** : gestion de crise, proximité accrue avec les acteurs et développement durable spécifique aux territoires insulaires.



Les modes d'intervention

Pour répondre aux enjeux des territoires et accompagner la mise en œuvre des politiques publiques, les DREAL mobilisent des modes d'intervention variés et complémentaires, ajustés aux besoins de chaque situation et en synergie avec leurs partenaires. Cette approche permet de déployer rapidement et efficacement les dispositifs ministériels, tout en facilitant l'élaboration des stratégies régionales.

- Animation de réseaux et synergies entre acteurs.
- Accompagnement technique et juridique.
- Soutien financier (ex. : Fonds vert).
- Production et partage de données fiables.
- Délivrance d'autorisations.
- Communication, éducation à l'environnement.
- Innovation, expertise.

20 directions régionales

12 DREAL

en France hexagonale et Corse

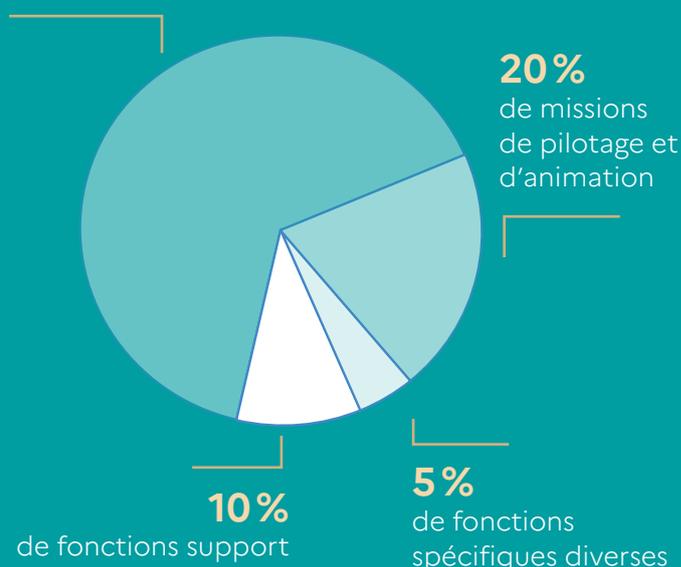
2 directions régionales

en Île-de-France (DRIEAT, DRIHL)

6 directions en outre-mer

L'Île-de-France et les outre-mer cumulent des missions régionales et départementales

65%
de missions opérationnelles



Les missions au quotidien

Les DREAL sont au cœur des enjeux d'aménagement du territoire et de transition écologique. Chaque jour, elles déploient des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des citoyens et décliner concrètement la planification écologique. Grâce à leur ancrage territorial et à leur connaissance des spécificités locales, les DREAL adaptent leurs modes d'intervention aux besoins des territoires. Ces missions s'articulent autour de cinq grands axes d'intervention.



MIEUX SE DÉPLACER

- Décarbonation des transports et amélioration de la qualité de l'air.
- Sécurité des véhicules et contrôle des transports routiers et fluviaux.

EXEMPLES D'ACTION

- Développer les mobilités douces.
- Limiter les impacts environnementaux des projets routiers du réseau national.

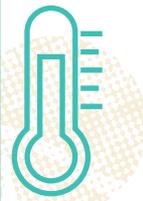


MIEUX PRODUIRE

- Développement des énergies renouvelables, à terre et en mer.
- Contrôle des installations classées et gestion des risques technologiques.
- Sécurisation des approvisionnements en énergie.

EXEMPLES D'ACTION

- Instruire les demandes d'autorisation de sites industriels.
- Instruire des demandes d'adaptation des réseaux d'énergie.



S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Prévention des risques naturels.
- Gestion durable du littoral.
- Amélioration de la résilience des écosystèmes et adaptation des villes, bâtiments, industries et infrastructures.

EXEMPLES D'ACTION

- Promouvoir des solutions de long terme pour l'adaptation au changement climatique.
- Assurer la vigilance sur les crues (Vigicrues).

MIEUX PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

- Préservation de la biodiversité, de l'eau et des paysages.
- Animation de la sobriété foncière.
- Contribution à l'évaluation environnementale.
- Animation des actions en santé environnement.

EXEMPLES D'ACTION

- Renforcer la préservation de la biodiversité sur les aires protégées.
- Financer la réhabilitation des friches.

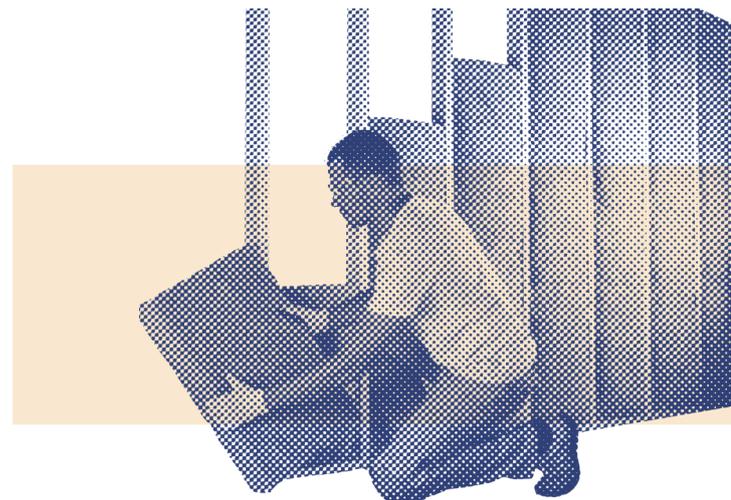


MIEUX SE LOGER

- Pilotage de la construction de logements sociaux.
- Renforcement de la performance énergétique des bâtiments.
- Développement de l'économie circulaire dans le bâtiment et les travaux publics.

EXEMPLES D'ACTION

- Programmer dans chaque région les aides à la pierre.
- Financer la rénovation énergétique des logements.



Valeur ajoutée et ambitions

Au plus près du terrain, les agents des DREAL travaillent sur des missions opérationnelles : inspecteurs de l'environnement, contrôleurs des transports, maîtrise d'ouvrage routière, hydromètres et prévisionnistes des crues... La dimension régionale des DREAL permet de mobiliser des compétences de haut niveau pour produire et partager des données fiables, essentielles à la planification et à la prise de décision.

Les 6 engagements pour demain

- 1. Renforcer l'accompagnement des acteurs locaux** pour faciliter les démarches administratives et accélérer les projets.
- 2. Développer une capacité d'influence en dehors de la sphère État**, notamment auprès des collectivités et des entreprises.
- 3. Innover et simplifier** et ainsi libérer du temps pour l'accompagnement comme pour le contrôle.
- 4. Maintenir des compétences de haut niveau** : investir dans la formation et l'attractivité des métiers.
- 5. Assurer un socle régalien robuste** avec une attention particulière aux situations de crise, dans un contexte de changement climatique.
- 6. Renforcer le travail d'équipe des acteurs du pôle ministériel** : jouer de la complémentarité des missions avec les directions départementales interministérielles et les principaux opérateurs.

Les DREAL, un acteur clé en région

- Compétence et expertise reconnues par les partenaires.
- Solidité juridique des décisions proposées et vision à long terme.
- Capacité à travailler avec les autres, à coordonner, à créer des synergies.
- Aptitude à gérer la complexité et à intégrer les enjeux transversaux.
- Proximité avec les territoires : des solutions mutualisées adaptées aux besoins locaux.
- Engagement fort au service de l'intérêt général.

UN RÉSEAU AU SERVICE DES TERRITOIRES

- **Préfets de région et de département.**
- **Partenaires institutionnels** : services de l'État en région et en administration centrale, collectivités territoriales.
- **Acteurs économiques** : industries, transporteurs, associations environnementales.
- **Opérateurs du pôle ministériel et acteurs de la recherche.**

DICOM/25034 - credits photos : Terra

